

Le

Mensuel
d'informations
locales
et municipales
de Domont

Domontois



Retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.domont.fr et sur la page : Ville de Domont

N° 289 - Mai 2023

SOMMAIRE

> Actualités

Le musée mobile
du Centre Pompidou
fait escale à Domont



Page 4

> Actualités

Les actes
d'urbanisme instruits
à 100 % par les
services de la Ville



Page 4

> Sport

Rugby : la nouvelle
équipe dirigeante
entre dans la mêlée



Page 6



ESPACES VERTS
ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
BÂTIMENTS MUNICIPAUX
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
STATIONNEMENT

DÉCOUVREZ LA CARTE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE VOTRE CADRE DE VIE

Pages 2-3

TEMPS FORTS

Du 24 au 31 mai

« Voyage-vacances »

Évadez-vous avec les timbres. Le club philatélique de Domont vous propose une exposition sur le thème du voyage et des vacances. Vous allez voir du pays à travers des milliers de timbres-poste classés par thématiques.

Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry
66 avenue Jean Jaurès
Renseignements au 01 74 04 22 10



Samedi 17 juin

Color Dom

La course folle de Domont revient en ouverture du Festival de l'été pour vous en faire voir de toutes les couleurs. Sous l'égide du Service Municipal Jeunesse et du service événementiel, cette épreuve à la fois sportive et drôle est ouverte gratuitement sur inscription (à partir de 8 ans). Le but n'est pas d'arriver le premier mais le plus coloré ! En marge de la course, des animations seront au programme et des crêpes seront préparées par L'Oiseau Nuage.

De 16 h à 18 h / Esplanade des Fauvettes / Renseignements
et inscriptions : sjeunesse@domont.fr ou par SMS au 06 58 45 22 94



Investissements 2023 : tous les programmes d'entretien et de valorisation du patrimoine d'un seul coup d'œil

3 136 000 euros : c'est le montant des investissements budgétés cette année avec une ligne directrice claire : l'entretien des équipements publics et les économies d'énergie. Rénovation et aménagements dans les bâtiments communaux et l'ensemble des écoles, travaux de voirie, embellissement des espaces verts... le point sur les interventions déjà réalisées, celles en cours et celles qui seront finalisées dans les prochains mois.

DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES, SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET SÉCURITÉ

Pour cet exercice 2023, la municipalité a décidé de porter une grande partie de ses investissements pour les écoles sur les économies d'énergie et la sécurisation. Le programme d'isolation des tuyauteries par calorifugeage de plusieurs écoles a déjà bien avancé et n'a rien coûté à la Ville grâce à une prise en charge intégrale par l'État au titre des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Côté éclairage, Domont dispose d'une enveloppe de 50 000 euros pour le passage progressif en leds des écoles, de 60 000 euros pour l'installation de détecteur de présence, ainsi que d'une enveloppe de 27 000 euros pour la pose de robinets thermiques dans plusieurs écoles et bâtiments municipaux. Dans le même temps, plusieurs établissements ont vu leur sécurité améliorée, notamment par l'installation de visiophones (groupe scolaire du Trou Normand), ou la réhausse de clôtures et portails (écoles Louis Pasteur et groupe scolaire du Trou Normand).

A ÉCOLE PIERRE BROSSOLETTE



- 🌱 Isolation des tuyauteries par calorifugeage.
- 🌱 Passage de l'éclairage en leds - fin de l'intervention cet été.
- 🌱 Peinture de couloirs et des classes 1 et 8.

B ÉCOLE LOUIS PASTEUR

- 🌱 Isolation des tuyauteries par calorifugeage.
- 🌱 Pose de robinets thermiques.
- 🌱 Remplacement des portes coupe-feu situées dans les circulations.
- 🌱 Pose de la VMC dans les sanitaires du 1^{er} étage.
- 🌱 Blocage du deuxième vantail sur chaque fenêtre de l'étage.
- 🌱 Pose de stores extérieurs sur les fenêtres du 1^{er} étage - Coût 20 064 €.
- 🌱 Reprise de la clôture côté avenue Aristide Briand afin de la rendre à la même hauteur que celle du collège.
- 🌱 Remplacement du portail côté avenue Aristide Briand par un modèle plus haut.



C ÉCOLE GABRIEL PÉRI

- 🌱 Isolation des tuyauteries par calorifugeage.
- 🌱 Remise en état des escaliers.



D ÉCOLE ANNE FRANK

- 🌱 Remise aux normes de l'alarme incendie - Coût 10 700 €.

E GROUPE SCOLAIRE DU TROU NORMAND

- 🌱 Pose de visiophones prévue cet été - Coût 86 366 € (dont une subvention de l'État de 33 225 €).
- 🌱 Réhausse du portail de 1,50 m à 1,95 m rue du Trou Normand.
- 🌱 Remise en peinture des sanitaires de la cantine.

F ÉCOLE JEAN MOULIN POUR LE GROUPE SCOLAIRE

- 🌱 Isolation des tuyauteries par calorifugeage.
- 🌱 Passage de l'éclairage en leds.

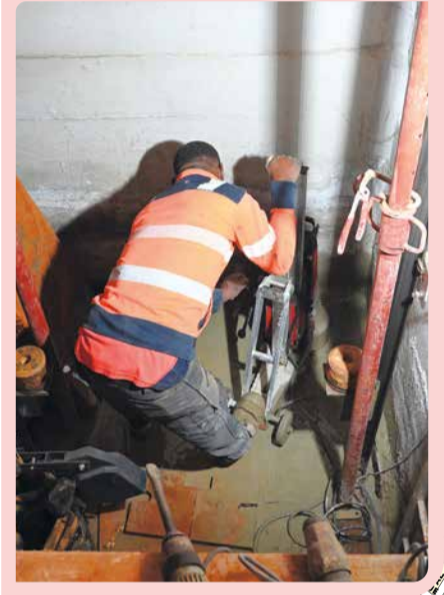
G ÉCOLE CHARLES DE GAULLE

- 🌱 Isolation des tuyauteries par calorifugeage.

DANS LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

J MAISON DE LA PETITE ENFANCE

- 🌱 Remise en service de l'ascenseur qui était victime d'infiltrations d'eaux, avec une mise en étanchéité de la cage de l'ascenseur et l'installation d'une pompe de relevage - coût 13 000 €.



CES INVESTISSEMENTS PRIVÉS QUI VONT AUSSI CHANGER LA VILLE

RÉNOVATION DE LA RÉSIDENCE DE LA GARE, C'EST PARTI !



Construite en 1988, la résidence du quartier de la gare bénéficie actuellement d'un second programme de rénovation financé par le bailleur Érigère, après la réfection, en 2016 et 2018, des cinq plots de logements de l'ensemble immobilier et l'inversion des deux halls en 2019. Érigère a investi 7 millions d'euros afin de redonner un coup de jeune à l'intérieur des 106 logements des trois bâtiments principaux implantés le long de la rue de la Gare et de l'Allée des Promeneurs. La rénovation et l'isolation des façades offrent quant à elles un nouveau visage à l'ensemble du quartier. L'opération avait été présentée aux locataires le 15 novembre 2022 et a commencé au début de cette année 2023 pour une durée de 18 mois.

SUPERMARCHÉ ALDI : ON PASSE À L'ACTION

La démolition de l'ancien bâtiment Leader Price vient de s'achever. Pour rappel, ce projet est porté par le groupe Aldi qui a travaillé en collaboration avec la Ville pour garantir son intégration dans l'urbanisme du quartier. Le futur magasin offrira 1 000 m² de surface commerciale en R+1 (à l'étage), ainsi que deux parkings de 71 places couvertes en rez-de-chaussée et 19 places en extérieur. Ouverture prévue au dernier trimestre 2023.



DU CÔTÉ DES ESPACES VERTS

H PARC JOSÉPHINE BAKER

- 🌱 Installation d'une aire de jeux pour enfants.



I SUR LES RONDS-POINTS

- 🌱 Pose de décorations sur le thème de la Coupe du Monde de rugby.



DANS LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, CONFORT ET SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Plusieurs investissements ont été réalisés afin d'améliorer les conditions d'accueil des usagers des équipements sportifs domontois. Parmi les évolutions importantes, la municipalité a poursuivi son objectif d'aller vers davantage de sobriété énergétique avec l'installation d'une chaudière au gaz plus économique au gymnase Charles de Gaulle. Pendant l'été, le gymnase des Grands Jardins fera l'objet d'un programme de modernisation et de mise en accessibilité PMR de ses douches et sanitaires.

K GYMNASSE CHARLES DE GAULLE

- Remplacement de la chaudière au fioul par une chaudière au gaz - coût 168 000 € (dont une subvention de l'État de 11 250 €) - Finalisé fin mai.
- Pose de robinets thermiques - Été 2023.

M GYMNASSE DES GRANDS JARDINS

- Rénovation et mise en accessibilité PMR des douches et sanitaires - coût 40 000 € - Été 2023.

L STADE DES FAUVETTES

- Remplacement de la clôture du stade par une clôture rigide avec une base en béton afin de lutter contre les intrusions de sangliers et garantir une meilleure sécurité du site - Coût 89 925 €.
- Nettoyage de la piste d'athlétisme - Coût 9 000 €.



N GYMNASSE JEAN JAURÈS

- Changement des portes des tribunes extérieures du terrain de football - Lancement cet été.
- Remplacement de la VMC de la tribune extérieure.
- Remplacement des tatamis du dojo - Coût 11 910 € HT.



LE MOT DE...

MICHELLE HINGANT
MAIRE-ADJOINT DÉLÉGUÉE AUX SERVICES TECHNIQUES, AUX ESPACES VERTS ET À L'ENVIRONNEMENT ET À L'ACCESSIBILITÉ



« Domont retrouve cette année un niveau d'investissement dynamique orienté sur l'entretien du patrimoine public et la transition écologique. »

Le budget 2023 a permis de dégager des marges de manœuvre qui se traduiront par la mise en œuvre de nombreux programmes de travaux. Quel est le fil conducteur de ce programme ?

Priorité aux travaux d'entretien de notre patrimoine public et à la sobriété énergétique. Ce mandat municipal a débuté dans le contexte particulièrement perturbé de la crise sanitaire et nous voici maintenant confrontés aux effets de l'inflation et des hausses des tarifs du gaz et de l'électricité. Mais la stratégie de redressement budgétaire mise en œuvre par le Maire et par mon collègue chargé des Finances, Laurent Guidi, nous permet cette année de déployer un programme d'investissement assez complet qui concerne la quasi-totalité de nos équipements publics et de nos écoles. C'est un ensemble de petits travaux, de mises aux normes, de remise en état, qui répondent pleinement aux attentes des usagers.

La sobriété énergétique reste d'actualité ?

Bien évidemment. Même si les prix, notamment celui du gaz, tendent enfin à se stabiliser, il faut anticiper des tarifs durablement élevés. Et surtout, **la commune doit s'inscrire pleinement dans l'effort de transition écologique et de lutte contre le réchauffement climatique.** Notre plan d'action prévoit cette année le calorifugeage de toutes les installations de chauffage des écoles, la pose de robinets thermiques pour réguler les températures et la généralisation de l'éclairage Led complété par des détecteurs de présence pour l'allumage et l'extinction automatique de certains locaux. L'une des dernières chaufferies au fioul, celle du gymnase Charles de Gaulle, va par ailleurs être remplacée par une installation au gaz de dernière génération.

Vous avez inscrit au budget un important programme d'isolation du groupe scolaire du Trou Normand, sous réserve de l'obtention de subventions. Où en sommes-nous ?

Nous avons déposé le dossier complet auprès de l'État qui devrait statuer prochainement. **Nous avons bon espoir d'obtenir ces subventions qui permettront d'engager au plus vite ce programme ambitieux de près d'un million d'euros.** Le procédé d'isolation par l'extérieur permettra de diminuer de près de moitié le coût du chauffage des locaux et de rénover toutes les façades, c'est-à-dire une remise à neuf de cette école.

Dans le domaine de la voirie, on note la construction d'un nouveau parking rue Aristide Briand. Quel est l'objectif ?

Ce projet peut sembler anodin, mais c'est typiquement ce que l'on appelle un investissement structurant. Ce parking public permettra à la fois de soutenir l'activité du centre commercial de quartier, de soulager le stationnement de surface problématique dans ce secteur et d'anticiper l'arrivée des futurs résidents des logements en cours de construction et du futur agrandissement du Centre Georges Brassens.

Un mot enfin sur les travaux de construction du futur supermarché Aldi et la rénovation de la résidence de la Gare qui viennent de débiter ?

Ce sont là encore des avancées majeures qui mettront la touche finale à la reconstruction en profondeur de notre Cœur de ville. Le maintien d'un supermarché de proximité en centre-ville tout comme la rénovation des 106 logements de la résidence de la gare sont deux projets d'intérêt général que le Maire et la municipalité ont très activement soutenus et accompagnés depuis plus de trois ans. **Nous sommes très heureux que ces réalisations se concrétisent dans un contexte général plutôt morose, donnant une image positive et dynamique de notre ville.** La prochaine étape sera l'ouverture des premiers commerces du Cœur de ville qui renforceront encore l'attractivité de Domont.

UNE OFFRE DE STATIONNEMENT RENFORCÉE RUE ARISTIDE BRIAND

La Ville s'apprête à entamer les travaux du futur parking public sur des parcelles préemptées par la commune, située entre le 102 et le 104 rue Aristide Briand, en face du magasin Diagonal. Un équipement très attendu qui permettra de faciliter le stationnement dans ce quartier urbanisé, qui accueille plusieurs commerces (supérette, pharmacie, brasserie...), ainsi que le Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens et le collège Aristide Briand. Un programme immobilier est également en cours de réalisation à l'angle des rues Aristide Briand et Auguste et André Rouzée.

Deux opérations de rénovation de voiries sont également programmées avenue Glandaz (faisant suite aux travaux d'enrobés réalisés en avril par le Département sur le tronçon allant de la rue du Maréchal Joffre à la rue Madame Veuve Cousin), et rue Maxime Ménard.

O RUE ARISTIDE BRIAND

- Construction d'un nouveau parking public d'une quarantaine de places. Coût 120 000 €.

P AVENUE GLANDAZ

- Reprise d'une partie du trottoir - travaux programmés courant mai. Coût 60 000 € HT.

Le musée itinérant du Centre Pompidou fait escale à Domont

Si vous ne pouvez pas vous rendre à Beaubourg, Beaubourg viendra à vous ! Rendez-vous le 31 mai pour une expérience inédite dans le camion-musée du Centre Pompidou qui sera stationné sur le parking du complexe sportif Jean Jaurès. Un projet qui fait partie des objectifs du Plan éducatif local pour promouvoir l'épanouissement culturel des enfants.



© Matthieu Salvaing

En partenariat avec la Communauté d'agglomération Plaine Vallée, la Ville s'est portée candidate pour accueillir l'exposition Musique ! Musique ! du MuMo x Centre Pompidou, le musée mobile du centre national d'art et de culture parisien. L'occasion de découvrir une quinzaine d'œuvres d'art contemporain d'artistes de renom comme Sonia Delaunay, Pierre Boucher, ou encore Raoul Hausmann. Deux créneaux sont d'ores et déjà réservés aux accueils de loisirs domontois. Ne manquez pas la session d'ouverture tout public mercredi 31 mai.

La musique inspire les artistes

L'exposition Musique ! Musique ! établit le lien entre la création visuelle et sonore qui n'a cessé d'interroger des artistes modernes comme Matisse, Kandinsky et Klee, également musiciens. L'exposition mêle des œuvres photographiques, graphiques, des peintures et des collages du XX^e siècle représentant la musique

en train de se jouer comme Le Violoncelliste de Ossip Zadkine et Le Stravinsky d'Erró. Elle met également en avant des œuvres qui proposent des équivalents plastiques de la matière musicale, dont la photographie « Suite de formes » de Raoul Hausmann est représentative. Ce courant artistique est majeur puisque les arts plastiques et la musique sont intimement liés dans leurs innovations depuis cette époque.

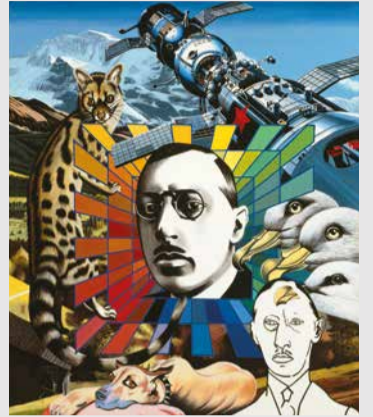
Plonger les enfants au cœur de la création artistique

Pour rendre accessible cet univers abstrait aux enfants, des outils pédagogiques sont à leur disposition dans le camion-musée. Plusieurs dispositifs les aideront à « voir le son », c'est-à-dire à sentir les vibrations et à intérioriser le rythme. Des instruments simples tels que le triangle, des percussions ou le xylophone seront à leur portée pour qu'ils puissent expérimenter et différencier les types de sons. Des nuanciers de couleur et de graphisme les

L'épanouissement culturel des enfants : un objectif du PEL

L'initiative d'accueillir à Domont le MuMo x Centre Pompidou s'inscrit dans le cadre du Plan éducatif local (PEL), récemment adopté par l'équipe municipale dans le but de proposer un projet construit et cohérent à tous les enfants de la commune, en s'appuyant sur un principe d'éducation partagée entre les parents, l'Éducation nationale et la municipalité.

La volonté de la municipalité est d'instaurer un maillage d'activités éducatives, notamment lors des accueils périscolaires les mercredis et les vacances scolaires qui assureront une continuité avec les enseignements scolaires et élargiront les connaissances des enfants notamment sur le plan culturel et sportif en lien avec les associations. L'objectif est de stimuler leur curiosité et leur ouverture d'esprit.



1. Erró, né en 1922 (Oslo, Islande) - Stravinsky, 1974. Huile et vernis sur toile de lin, 162,5 x 131 cm. Collection Centre Pompidou, Paris. Musée national d'art moderne - Centre de création industrielle. © Adago, Paris, 2023. Crédit photographique : Christian Bahier et Philippe Migeat - Centre Pompidou, MNAM-CCJ / Dist. RMN-GP
2. František Kupka, né en 1871 (Opotín, République tchèque), mort en 1957 (Puteaux, France) aussi né en 1876. Huile sur toile, 60,8 x 92 cm. Collection Centre Pompidou, Paris. Musée national d'art moderne - Centre de création industrielle © Adago, Paris, 2023

guideront dans la compréhension des correspondances trouvées par les artistes avec les gammes musicales et les rythmes sonores. Enfin, des ustensiles leur permettront de créer des compositions éphémères ou de s'essayer à des gestes traduisant la musique.

Le musée mobile, un concept original

Faire voyager la culture sur les territoires en associant mobilité, gratuité, qualité des expositions et de la médiation, telle est l'ambition de ces musées itinérants dont le MuMo x Centre Pompidou est le troisième modèle à voir le jour pour rendre l'art contemporain accessible au plus grand nombre. Soutenu par le ministère de la Culture, ce projet est le fruit d'un partenariat entre l'institution d'art moderne et le premier musée mobile, fondé en 2011 par Ingrid Brocard, pour faire circuler les œuvres du Centre

Pompidou. Objet d'art à part entière, ce musée ambulant vaut à lui seul le déplacement ! Il est né de la collaboration entre l'architecte Isabel Hérault et l'artiste Krijn de Koning. Déployée, la structure offre une surface d'exposition de 45 m² et un espace « loggia » de 15 m² dédié aux ateliers (avec un écran pour les visionnages, du mobilier pour les activités manuelles...) Mécano de la construction, la fondation Art Explora mobilise aussi pour ce musée atypique son réseau d'artistes, d'institutions et de bénévoles. Pour les passionnés d'art contemporain, les novices ou les curieux, le passage du musée mobile du Centre Pompidou à Domont est un événement à ne surtout pas rater !

> Exposition Musique ! Musique ! du MuMo x Centre Pompidou le mercredi 31 mai de 17 h à 18 h 30 sur le parking du stade municipal Jean Jaurès. Entrée libre.

Les actes d'urbanisme instruits à 100 % par les services de la Ville

Conseiller, accompagner et contrôler : tels sont les trois commandements du service de l'urbanisme qui a été entièrement réorganisé l'année dernière. Un renforcement de moyens de gestion et de contrôle en cohérence avec la révision générale du Plan Local d'Urbanisme qui sera complété par le RLP (règlement de publicité extérieure) en cours de réalisation.

Après avoir été en partie externalisé auprès du CIG (Centre Interdépartemental de Gestion) et d'un cabinet spécialisé, le traitement des actes d'urbanisme est de nouveau intégralement assuré en mairie depuis l'été dernier. En 2022, la Ville a recruté les trois agents qui assurent désormais l'instruction de tous les actes d'urbanisme courants, en totale autonomie. « La reconstruction de ce service a pris du temps car il s'agit de profils très techniques, nécessitant à la fois une expertise juridique et des compétences pointues en matière d'urbanisme et d'architecture », souligne Serge Bierre, Maire-Adjoint délégué à l'Urbanisme. « Cette nouvelle équipe est désormais composée de trois agents aux profils complémentaires avec une responsable de l'urbanisme, une technicienne titulaire d'un master en collectivités territoriales responsable de l'instruction des dossiers et une assistante administrative en charge du suivi des procédures ». La mutualisation

du service avec la commune de Piscop a grandement favorisé la constitution d'une équipe solide et hautement qualifiée.

Vous avez un projet ? Demandez conseil

Le rôle de ce service, les propriétaires sont nombreux à le connaître. Déclaration préalable de travaux, permis de construire, délivrance des actes d'urbanisme, mise en conformité d'un logement ou créateur d'entreprise, on doit tôt ou tard composer avec des règles parfois complexes pour mener à bien un projet. Et dans ce cas, le service urbanisme prodigue des conseils avisés qui font gagner du temps et mettent les usagers en totale sécurité. « Cette mission de conseil est essentielle. Quand on sait tout de suite ce qu'on peut faire dans tel ou tel quartier de la ville, aussi bien chez soi que dans une entreprise ou un commerce, il n'y a jamais de pro-

blème. Le service urbanisme n'est pas là pour empêcher, mais pour faire respecter des règles visant à préserver notre cadre de vie et faciliter leur mise en application », confirme Marine Delaunay, responsable du service.

Renforcer les contrôles

Reste une dernière pierre à poser pour solidifier ce nouvel édifice : celle du contrôle. Les agents du service urbanisme pourront, dans les mois qui viennent, bénéficier du renfort d'agents de la police municipale spécifiquement formés et assermentés. « L'objectif est clair : mettre fin au principe du pas vu pas pris. Nos policiers parcourent la ville en permanence et pourront faire de la prévention sur le terrain puis, si nécessaire, assister leurs collègues de l'urbanisme lors des procédures de contrôle pendant et après les travaux », explique Serge Bierre. Bref, des règles pour protéger le cadre de vie de tous les Domontois et des moyens pour appliquer et respecter les règles. Il ne manque dans ce dispositif que l'entrée en vigueur du nouveau Plan Local d'Urbanisme prévue en fin d'année, après plus de trois ans d'études et de concertation, la pandémie ayant grandement accru les délais.



Une équipe dédiée à l'urbanisme

PLU : L'ENQUÊTE PUBLIQUE SE POURSUIT JUSQU'AU 22 MAI

C'est la dernière phase de la procédure de révision générale du PLU : l'enquête publique réglementaire engagée le 17 avril dernier s'est poursuivie en mai avec 3 permanences, dont la dernière aura lieu le 22 mai de 16 h à 19 h en mairie. Tous les Domontois peuvent rencontrer le commissaire enquêteur et lui exposer leurs remarques, en totale indépendance. Un registre d'observation est également disponible en mairie.

La tenue de ces 4 permanences a été complétée par une réunion publique qui s'est tenue le 9 mai à la Salle des Fêtes Régis Ponchard. Le rapport du commissaire enquêteur sera présenté au maire à la fin du mois avant d'être transmis au service de la Préfecture du Val-d'Oise qui pourra à son tour amender le projet de nouveau règlement. Dernière étape avant l'approbation du PLU par le Conseil municipal qui marquera son entrée en vigueur officielle.

> Pour rappel

Tous les documents du projet de PLU, de même que le calendrier de la concertation sont disponibles en téléchargement sur le site internet de la ville ; rubrique Vie pratique / Urbanisme / Révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

EN CHIFFRES

Bilan des actes administratifs traités en 2022.

- 186 déclarations préalables de travaux
- 49 permis de construire
- 22 autorisations d'ouverture accordées à des établissements recevant du public
- 1 permis de démolir
- 303 certificats d'urbanisme
- 305 déclarations d'intention d'aliéner
- 8 déclarations de cession de fonds de commerce



Le traitement de ces actes s'effectue bien évidemment en complément des missions internes du service, par exemple l'élaboration du nouveau règlement d'urbanisme dans le cadre de la révision générale du PLU.

Les accueils de loisirs : une offre de qualité au service des enfants

Les accueils de loisirs, véritables lieux de vie, participent pleinement à l'épanouissement et au bien-être des enfants. Lors des temps périscolaires et extrascolaires, les directeurs des centres et les animateurs ont pour missions éducatives d'offrir à l'enfant des moments de découverte de soi tout en privilégiant l'ouverture aux autres. Au sein de ces structures, des actions pédagogiques sont mises en place pour permettre aux enfants de s'amuser, d'apprendre et de se sociabiliser. Avec de tels enjeux, la municipalité souhaite renforcer l'équipe d'animation pour maintenir une qualité d'accueil irréprochable.

A Domont, 6 accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) sont ouverts aux enfants de maternelle et d'élémentaire : Louis Pasteur, Jean Piaget et Jean Moulin maternelle pour les petites, moyennes et grandes sections d'une part, Pierre Brossolette, le Trou Normand et Jean Moulin élémentaire pour les élèves de CP au CM2 d'autre part. Ces structures permettent aux parents de confier leurs enfants pendant tous les temps en dehors de l'école : le matin avant l'ouverture (de 7 h à 8 h 30), pendant le temps du déjeuner (de 11 h 30 à 13 h 30), après la classe (de 16 h 30 à 19 h), mais aussi le mercredi et pendant les vacances scolaires. Elles proposent de nombreuses activités dans les domaines du loisir, du jeu, du sport, de la culture, de la citoyenneté et de la vie en collectivité. Ces espaces de vie permettent aux enfants de jouer, de s'exprimer, de tisser des liens, en somme de grandir. Quant aux animateurs, au-delà d'assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants, ils les accompagnent à devenir des futurs citoyens actifs, pleinement conscients de leurs choix, ouverts sur les autres. Les accueils de loisirs apprennent à évoluer ensemble.

Le Projet Éducatif Local, feuille de route des animateurs

À partir du Projet Éducatif Local (PEL) adopté par le Conseil municipal en février dernier, les directeurs et les animateurs - en coordination avec la direction de l'enfance - ont élaboré une programmation pédagogique autour de trois grandes orientations éducatives : l'émancipation par la pratique culturelle, artistique et sportive, la solidarité et la citoyenneté, et enfin la dynamique écologique et environnementale. Pour chaque axe, des actions spécifiques sont mises en place telles que la découverte du patrimoine local, la création de spectacles et la participation aux événements de la Ville. Ainsi le PEL permet-il une cohérence et une harmonie entre les activités proposées dans chacun des centres. Par exemple, tous les enfants participent actuellement à des ateliers en lien avec le rugby, Domont étant camp de base de

la Coupe du monde 2023. Par ailleurs, les projets insufflés par le PEL créent des passerelles entre différentes structures, comme la Maison de la Petite Enfance, le SMJ, la médiathèque, la cuisine centrale, le cinéma de Domont, la Police municipale pour des ateliers de prévention ou encore la résidence Hélène Moutet pour des échanges intergénérationnels. Dans tous les cas, les accueils de loisirs ont pour maîtres-mots le plaisir, le partage et la pédagogie.

Des recrutements pour une rentrée sereine

Afin de ne pas se retrouver en sous-effectif dans les accueils de loisirs, la Ville est perpétuellement en recherche d'animateurs par le biais de différents sites spécialisés. Mais l'animation est devenue un secteur professionnel en grande tension. Ce métier difficile, souvent mal considéré, avec notamment des horaires décausés, attire de moins en moins. D'autant plus que les perspectives d'évolution sont restreintes. De plus, les problèmes de recrutement sont dus aussi à la période de COVID pendant laquelle les formations au BAFa ont été suspendues. Ainsi la pénurie d'animateurs diplômés est devenue nationale.

Pour pallier le manque de candidatures, la Ville a donc engagé plusieurs actions. Tout d'abord, les animateurs contractuels peuvent bénéficier de formations financées par la commune pour obtenir le BAFa ou se spécialiser, par exemple dans l'accompagnement d'enfants porteurs de handicap. Ensuite, la municipalité a décidé de tester au Trou Normand une nouvelle solution de renfort pour la rentrée prochaine. En complément de l'équipe actuelle, elle va recourir à un

prestataire extérieur (un organisme de formation ou une association loi de 1901 par exemple) pour trouver les animateurs à la source et combler les postes vacants. En effet, collaborer avec une société privée présente l'avantage d'avoir accès de suite à un vivier d'animateurs diplômés, expérimentés, fiables et disponibles. Le candidat retenu devra répondre à un cahier des charges très précis et exigeant. « *Les objectifs sont clairs : stabiliser l'équipe d'animation, maintenir la capacité d'accueil des centres et garantir une qualité d'encadrement des enfants* » explique le Maire, Frédéric Bourdin. Le personnel communal, soulagé par cette décision, serait alors redéployé sur les cinq autres centres. Cette solution limitera aussi le turn-over des animateurs qui se découragent à leurs débuts. À l'instar des animateurs recrutés en interne, ces nouveaux agents seront déclarés au Ministère de l'éducation nationale et soumis à la même réglementation (Code de l'action sociale et des familles). Ils devront suivre à la lettre le PEL et les préconisations du service enfance. Leur projet pédagogique ainsi que les activités qui en découlent seront validés en amont par la Ville. Ces professionnels offriront la même qualité de service public. Ils seront à l'écoute des parents, des enseignants et bien sûr des enfants pour devenir à terme leurs référents. Pendant cette phase de test au Trou Normand, la Ville organisera davantage de contrôles sur site pour s'assurer des bonnes pratiques sur le terrain. En termes de budget, ce fonctionnement n'aura aucun impact sur les moyens alloués aux accueils de loisirs. En définitive, « *la priorité est donnée aux enfants et à ceux qui prennent soin d'eux* » conclut le Maire.



RENCONTRE AVEC LES PARENTS D'ÉLÈVES

Mardi 9 mai, le maire Frédéric Bourdin a reçu les délégués des parents d'élèves inquiets de l'externalisation de l'accueil de loisirs du Trou normand. Lors de cet échange constructif, chacun a pu faire part de ses positions. Frédéric Bourdin a rappelé les difficultés rencontrées par les Villes pour recruter des animateurs. Les représentants du personnel de la Ville font souvent le constat suivant : « *certaines enfants sont de plus en plus difficiles.* » Pour la Ville, il n'est pas question d'accueillir moins d'enfants mais de trouver des solutions. « *Nous souhaitons maintenir un service de qualité en toute sécurité. Les animateurs de Domont sont de très bons professionnels et je sais pouvoir compter sur eux. Devant les difficultés de recrutement et pour continuer à accueillir les petits Domontois, nous allons étudier les offres de prestataires. Il n'est ici question ni d'économie, ni de volonté de déléguer, mais simplement de répondre à une difficulté évidente. Nous devons aussi permettre aux animateurs de travailler dans les meilleures conditions possibles* » précise Frédéric Bourdin. Une nouvelle réunion est prévue après réception et analyses des offres courant juin.



INITIATION AUX ARTS MARTIAUX

Les enfants des accueils de loisirs Pierre Brossolette et Jean Moulin ont eu la chance d'être initiés au Full contact et au judo par les clubs sportifs de la ville.

Lorsque les directeurs et directrices des accueils de loisirs ouvrent la boîte à idées des enfants, ils constatent souvent que le sport est au cœur de leurs préoccupations. Or les petits de primaires ne les connaissent pas tous forcément, notamment le Full contact et le Judo. C'est ainsi qu'un partenariat avec Le Full Contact Domontois s'est mis en place. Le président du club Christian Rebrassé a organisé deux sessions d'1 h 30 au Gymnase des Grands Jardins.



À chaque atelier, une vingtaine d'enfants ont découvert les règles et les valeurs de cette discipline alliant l'usage des pieds et des poings. Ils ont pris beaucoup de plaisir avec le sac de frappe qui leur a donné envie d'acheter des gants de boxe.

D'autres mercredis, les enfants ont enfilé un kimono pour s'initier au judo. Philippe Forçard président du Budokai Domontois leur a transmis les bases de cet art martial qui prône entre autres le respect et la discipline. Les petits Domontois ont vraiment adoré ces moments physiques et ludiques. Les membres des clubs se sont investis bénévolement avec bienveillance. Tout le monde espère que l'expérience sera renouvelée.

VISITE DES ACCUEILS DE LOISIRS À LA MÉDIATHÈQUE

De grandes histoires pour petites oreilles. Mercredi 12 avril, les accueils de loisirs Jean Moulin et Louis Pasteur se sont rendus à la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry. Installés confortablement, les 16 enfants de maternelle ont assisté à un spectacle de lecture orchestré par les bibliothécaires. Les contes à deux voix ont été entremêlés de comptines et de chansons. De plus, les petits ont eu le plaisir de découvrir l'histoire de *La chenille qui fait des trous* avec un raconte-tapis : un tapis qui met en scène l'album éponyme d'Éric Carle. Ce tapis apparaît comme un monde miniature aux yeux des enfants. On y trouve cette petite chenille qui, avec un appétit grandissant, croque tout sur son passage et devient énorme. Elle finira par s'épanouir dans le corps d'un magnifique papillon aux couleurs de tous ses festins.



Prêté par la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, le raconte-tapis a suscité la curiosité des enfants et a permis aussi de leur apprendre les premiers chiffres puisque le nombre de trous par feuille va croissant. Un bon moment de partage qui a allié le ludique à la pédagogie.

LES ÉLÈVES DE CHARLES DE GAULLE SUR SCÈNE

Mardi 21 mars, les élèves de l'école Charles de Gaulle ont investi le théâtre intercommunal Silvia Monfort pour un spectacle sur le thème de la mer. Après 7 mois de préparation et de répétition, les enfants ont dévoilé à leurs parents tout leur talent. Habillés en marin, les enfants des 12 classes de l'établissement sont montés sur scène pour chanter et danser. L'ambiance était à la fête et le public a pris plaisir à reprendre les chants en chœur. La représentation s'est clôturée en beauté avec une chorale regroupant les 260 enfants.



LES ENFANTS DÉFILENT AUX COULEURS DE L'AFRIQUE POUR LE CARNAVAL DE L'ÉCOLE JEAN MOULIN

L'Afrique à l'honneur ! Les élémentaires et les maternelles de Jean Moulin se sont réunis le 18 avril pour fêter le carnaval. On a pu voir défilé des lions, des Égyptiens ainsi que des enfants arborant des costumes traditionnels africains. C'est avec le sourire aux lèvres que les enfants ont chanté des mélodies coutumières d'Afrique, au son de leurs percussions artisanales, accompagnés de leurs professeurs et de leurs parents. Ils ont défilé autour de l'établissement scolaire, en passant par la rue Henry Dunant et l'avenue Glandaz, pour terminer les festivités à l'école, dans laquelle un goûter les attendait. Les élèves ont pu déambuler dans les rues en toute sécurité grâce à la police municipale et à la gendarmerie, qui ont assuré la sécurité de l'événement.



Rugby : la nouvelle équipe dirigeante entre dans la mêlée

Le 23 mars, le Stade Domontois Rugby Club (SDRC) a élu son nouveau bureau, entièrement renouvelé. Présidée par Philippe Favier, la nouvelle équipe entend miser avant tout sur la formation, le plaisir de jeu et un rugby plus inclusif.

Une nouvelle équipe dirigeante pour un nouveau départ. Après une saison 2022-2023 compliquée, marquée par les difficultés sportives de l'équipe masculine senior, le club de rugby de la commune cherchait un second souffle. C'est désormais chose faite, avec un renouvellement complet du bureau qui doit permettre d'apporter un nouvel élan à l'association, qui compte 210 licenciés.

« Nous sommes tous d'anciens joueurs, dirigeants ou parents de joueurs »

L'assemblée générale du club a permis de porter Philippe Favier à la présidence. « J'ai été encouragé à proposer ma candidature par de nombreux adhérents », souligne ce passionné, originaire de la région de Toulouse, qui dispose d'un fort attachement au SDRC, à l'instar de l'ensemble des membres du bureau. « J'ai joué au Stade Domontois et mes deux enfants évoluent au club », explique-t-il. Et d'ajouter : « Nous sommes tous d'anciens joueurs, dirigeants ou parents de joueurs. » Une simplicité et un amour de la troisième mi-temps revendiqué par la nouvelle équipe dirigeante, composée à parts égales d'hommes et de femmes. « Sur le terrain comme au bureau, nous jouons le jeu de la parité », insiste Hélène Bonnet-Chambon, trésorière du SDRC.

Un passé glorieux au service d'un futur ambitieux

Que les choses soient claires, pas question de courir après le passé glorieux du Stade Domontois. Le club a en effet réussi à évoluer en Fédérale 1 (alors 3^e échelon national) au début des années 2000, avec comme point d'orgue une 3^e place lors du trophée Jean-Prat, lors de la saison 2006-2007. À un souffle de la montée en Pro D2, second échelon national. Pas question de renier



De gauche à droite : Sandrine Leguay (secrétaire générale), Julien Whyte (vice-président), Philippe Favier (président) et Hélène Bonnet-Chambon (trésorière).

non plus l'ADN du SDRC. La nouvelle direction espère bien redonner ses lettres de noblesse à ce club majeur du Val-d'Oise, né en 1969 sous le nom USO Domont Rugby Club. Pour ce faire, l'ambition est de mettre en œuvre une nouvelle politique avant tout axée sur l'avenir. « Nous souhaitons miser pleinement sur la formation de joueurs, mais aussi d'éducateurs et même d'arbitres », détaille le bureau, qui prévoit en outre de sensibiliser ses dirigeants en matière de protection de l'enfance. Si les incertitudes persistent du côté des seniors masculins, le SDRC compte bien s'appuyer sur son collectif féminin, qui évolue également en Fédérale 2 cette saison, avec des résultats prometteurs. Sans parler de l'équipe cadette féminine, qui ne cesse de s'étoffer et des différentes équipes jeunes.

Un rugby engagé et citoyen

Afin de transformer l'essai et de faire entrer le

Stade Domontois dans une nouvelle ère, l'objectif est également de l'ouvrir à davantage de pratiquants. Si le club souhaite développer sa section rugby à 5 déjà existante (qui se joue sans plaquages), il inaugurera plusieurs nouveautés en septembre. À commencer par la création d'une section de rugby inclusion, en partenariat avec l'Association Les Enfants de la Balle, afin de permettre à des enfants en situation de handicap de pratiquer cette discipline dans de bonnes conditions. « À terme, l'enjeu est de permettre à ces jeunes de s'entraîner au sein même de nos équipes », insistent les dirigeants. Et pour ne laisser personne sur le bord du terrain, la rentrée permettra également de lancer une section « rugby santé » qui se réunira les samedis de 10 h à 11 h 30.

Cette fois plus d'excuses pour ne pas fouler la pelouse !

FOOTBALL : SUCCÈS POUR LE TOURNOI DU 1^{ER} MAI

Lundi 1^{er} mai, le FC Domont organisait un grand tournoi au stade des Fauvettes, en présence du Maire, Frédéric Bourdin. Une ancienne tradition remise au goût du jour par la nouvelle équipe dirigeante. Pour l'occasion, 46 équipes (U6, U7, U8, U9, U10 et U11) issues de 14 clubs du Val-d'Oise, de Seine-Saint-Denis et de l'Essonne ont pris part à cette belle fête du football d'animation. Au total, 350 enfants se sont affrontés dans une ambiance sportive et détendue. Deux plateaux avaient été mis en place en fonction des catégories, encadrés par les bénévoles du club. Une buvette et une petite restauration étaient à disposition du public, venu nombreux encourager les petits footballeurs. À l'issue de cette journée, les meilleures équipes de chaque catégorie ont été récompensées, tout comme les meilleurs joueurs, buteurs et gardiens de chacune d'elles. Un grand bravo à nos petits représentants, et tout particulièrement à Emilio (U7), meilleur gardien du tournoi, et à Zaki (U8), meilleur buteur (en photo). L'ensemble des joueurs est reparti avec une médaille et chaque équipe avec une grande coupe.



ÇA ROULE AVEC L'UNION CYCLOTOURISTE DOMONTOISE

Dimanche 23 avril, l'Union Cyclotouriste Domontoise (UCD) organisait sa randonnée des 5 forêts et sa randonnée familles. Deux événements incontournables qui ont cette année encore permis aux passionnés de la petite reine de se retrouver pour deux rassemblements. La randonnée des 5 forêts, organisée au départ du parc de la mairie, a permis aux gros rouleurs de partir pour des excursions de 40, 60 ou 85 km sur les routes du département. Au total, 66 participants, dont 3 féminines, ont pédalé durant plusieurs heures, malgré une météo capricieuse. Une belle réussite pour l'UCD, qui compte 46 adhérents. Au même moment, 19 participants, dont 10 enfants, ont sillonné un circuit unique de 20 km pour la randonnée en famille. Ils ont été encouragés à leur départ du gymnase des Grands Jardins par le Maire, Frédéric Bourdin.



L'écho des clubs

ULTIMATE : NOS ÉLÈVES BRILLENT AUX CHAMPIONNATS INTER-ACADÉMIQUES



À l'occasion des championnats inter-académiques d'ultimate UNSS, les élèves du collège Aristide Briand se sont imposés à domicile en catégorie Critérium le 12 avril dernier. Le 19 avril, ce sont cette fois les joueurs et joueuses du lycée George Sand qui ont pris la première place aux inter-académiques organisés à Goussainville. Ces derniers défendront leur titre de champions de France à Wittelsheim. Un grand bravo à nos représentants !

LE DOMONT ATHLÉTISME SUR LA BONNE PENTE



À l'occasion du Madeira Island Ultra Trail, qui s'est déroulé le 22 avril sur l'île de Madère, au Portugal, le Domont Athlétisme était représenté par 9 coureurs et coureuses sur des distances de 115 km (dénivelé positif de 7 300 m) et 45 km (dénivelé positif de 1 800). Parmi eux, 7 sont rentrés avec leur médaille finisher. Bravo à Arnaud Loyau, Grégory Pin et Jean-Marc Rigal (115 km/7300D+) et à Pierre Martinuzzi, Thierry Dellupo, Nora Sahraoui et Jérôme Moysse (43 km/1800D+).

SUCCÈS POUR LE LOTO DE LA BOULE DOMONTOISE



Dimanche 16 avril, la Boule Domontoise a organisé un loto à la Salle des Fêtes Régis Ponchard. L'événement a affiché complet avec 300 joueurs. Pour cette première édition, la bonne humeur était au rendez-vous. Le maire, Frédéric Bourdin, a participé au tirage des boules avec entrain. Alix Lesboueyries, Maire-Adjoint déléguée aux Associations, s'est prêtée aussi au jeu. De nombreux lots ont été remportés par les chanceux de l'après-midi : montre connectée, enceinte Bluetooth, écouteurs, lisseur vapeur, friteuse, cafetière, boîte à outils, jeux de société, cartes cadeaux... Le gagnant du gros lot, le vélo électrique, a explosé de joie. Les réjouissances ont pris fin vers 19 h. Tout le monde est reparti ravi. Bravo aux bénévoles pour l'organisation sans faille. Les bénéficiaires permettront au club de pétanque de développer ses activités, notamment auprès des jeunes, des anciens et des personnes en situation de handicap.

78^e anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945

Ce lundi 8 mai a marqué le 78^e anniversaire de l'armistice de la Seconde Guerre mondiale. Domont, Attainville et Moisselles se sont réunies une nouvelle fois pour rendre hommage aux soldats décédés lors du conflit. Chaque commune a accueilli un temps de recueillement dans son cimetière. Après les cérémonies d'Attainville et de Moisselles, les participants ont pris la direction de Domont, pour deux rassemblements au cimetière puis au Monument aux morts, place de Verdun. Des commémorations organisées en présence de Frédéric Bourdin, Maire de Domont, de Véronique Ribout, Maire de Moisselles, de Yves Citerne, Maire d'Attainville, ainsi que du Conseil municipal des jeunes Domontois, des élus des trois communes, des représentants des associations d'anciens combattants et des représentants des corps constitués. Dans son discours le Maire a, comme à son habitude, rappelé un élément de cette période en saluant la volonté et l'indépendance qui caractérise la France. « En 1945, alors que le gouvernement militaire allié des territoires occupés (Allied Military Government of Occupied Territories, ou AMGOT), gouvernement militaire d'occupation constitué par des officiers américano-britanniques chargés d'administrer les territoires libérés à la fin de la Seconde Guerre mondiale aurait pu occuper notre pays pendant de nombreuses années, grâce à la résistance française, à l'administration et aux soldats français, c'est une administration française qui gère la France dès la fin de la guerre. »



La médiathèque animée

Le mois d'avril aura été animé à la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry. Entre une exposition, une activité manuelle et des contes, il y avait de quoi se cultiver et se divertir. Retour en images.

Le devoir de mémoire en photos



Du 6 au 20 avril, le Domontois Alain Acco a exposé son œuvre photographique intitulée « Du Mémoire au Présent : un autre regard ». Une centaine de photos nous replonge notamment dans des faits marquants de l'Histoire. « Mon fil rouge est le devoir de mémoire. Sans

la mémoire du passé, il n'y a pas de présent et sans présent, pas de futur » confie l'artiste. Ainsi les visiteurs sont plongés dans ce mémoriel, amenés à se rappeler de la Seconde Guerre mondiale, de la déportation, des attentats du 11 septembre ou encore de la tragédie du Bataclan. Autre partie de l'exposition : le présent, c'est-à-dire des photos de beaux paysages, des portraits, des sourires, des pleurs. « J'aime la photo de rue et la spontanéité. Je ne demande pas aux gens de poser. Je prends, je vois, je clique » précise Alain Acco. Le photographe est également auteur. Des textes, souvent poignants, accompagnent ses clichés. Lors du vernissage, le Maire Frédéric Bourdin a salué son travail artistique et son regard personnel sur des sujets complexes.

Pâques en fête



Samedi 8 avril, une vingtaine d'utilisateurs étaient présents à l'atelier manuel sur le thème de Pâques. À partir du matériel de bibliothèque recyclé, ils ont créé des marque-pages lapin en origami et des couronnes d'œufs de Pâques. De plus, poules, poussins et lapins ont pris vie avec du carton ou des rouleaux de papier toilette. Ce moment (ré)créatif a beaucoup plu aux familles.

Conte en musique



Jeudi 20 avril, Yaida Jardines Ochoa a présenté son spectacle « Le ballon de Petit lapin » destiné aux petits dès 1 an. Accompagnée de son pianiste Tipy, la conteuse a utilisé un raconté-tapis qui a captivé les enfants. La trentaine de spectateurs s'est amusée à jouer avec le ballon de baudruche.

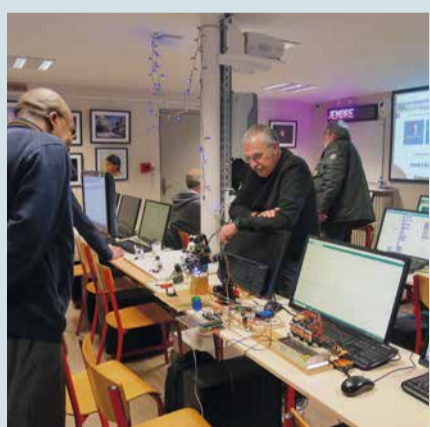
Chapeau bas



Samedi 22 avril, Albert Sandoz a embarqué derechef 60 personnes dans l'univers du couvre-chef. Au fil de ses mots, le conteur-jongleur a fait virevolter casquette, béret, canotier et autre bicorne. Son spectacle « Chapeaux ! », qui mêle comptines, histoires, rythmes et jongleries, est interactif et plein de spontanéité. L'artiste accompagne la dextérité du geste à la musicalité du verbe. Une prestation source d'évasion qui a enchanté petits et grands.

LE CID A INAUGURÉ SON FABLAB EN GRANDE POMPE !

Cette année, les portes ouvertes du Club informatique Domontois ont été marquées par l'inauguration du Fablab que l'association a installé dans un local attenant à celui qu'elle occupe dans la Maison des nouvelles technologies. Une salle supplémentaire mise à disposition par la mairie qui va permettre au club de développer ses activités sur le numérique en proposant un studio photo, plus de conception 3D, de codage...



Le 22 avril, jour de l'inauguration, la présidente du CID, Marianne Trichet, a tenu à remercier le Maire, Frédéric Bourdin, présent pour l'occasion, de sa confiance renouvelée. Ce à quoi le Maire a répondu : « C'est plutôt à moi de vous remercier. Votre club apporte beaucoup à la ville et à ses habitants. Vous faites découvrir l'informatique de manière simple et ludique, avec convivialité, et vous véhiculez une bonne image de la commune. Vos activités sont très sérieuses, et pourtant, vous savez les mener avec humour. Pour cela, félicitations ! »

DES FORUMS AU SERVICE DE L'EMPLOI

La Salle des Fêtes Régis Ponchard a accueilli deux nouveaux forums de l'emploi organisés conjointement par les Pôles Emploi de Domont, Montmorency et Persan, CAP Emploi et la Mission locale de la Vallée de Montmorency. Ces après-midis sont ouverts sur inscription mais des chercheurs d'emploi peuvent aussi se présenter spontanément. L'objectif est de faciliter la recherche d'emploi mais également de faire découvrir des professions. Lors de chaque session, la Ville a été représentée et des agents étaient présents pour recevoir les candidatures et répondre à toutes les questions.

Le 20 mars, une centaine de candidats ont pu aller à la rencontre de recruteurs ou de formateurs dans les métiers de la sécurité, tels que gendarmes, militaires, ASVP et vigiles. Le milieu de la télésurveillance attire aussi beaucoup. Dalenda du Pôle emploi de Domont précise que le secteur de la sécurité est en pleine expansion, notamment en vue de la Coupe du monde de rugby qui approche et des Jeux Olympiques l'année prochaine.

Le 17 avril, les stands étaient consacrés aux services à la personne comme auxiliaire de vie, animateur socio-éducatif ou infirmier. Entre les files d'attente, les candidats ont pu participer à un atelier de langue des signes. Ces forums favorisent les échanges et créent de véritables opportunités.



LA VILLE RECRUTE...

- ENFANCE**
- Des animateurs(trices) ALSH
 - Des agents interclasse
 - Un(e) intervenant(e) anglais dans les classes de maternelles
- SMJ**
- Des animateurs(trices)
- ÉTAT-CIVIL**
- Un officier d'état-civil
- SERVICES TECHNIQUES**
- Un(e) électricien(ne)

Adressez votre candidature à
Monsieur le Maire
47 rue de la Mairie - BP 40 001
95331 Domont Cedex
ou grh@domont.fr

PROJECTION DU FILM TORI ET LOKITA

Dimanche 11 juin, la section de Domont de la Ligue des Droits de l'Homme présentera le film « Tori et Lokita » des Frères Dardenne. Ce film traite de la question des migrants. La projection sera suivie d'un débat.
Rendez-vous au cinéma de Domont à partir de 18 h 15. Tarif : 5 €
Renseignements : 06 84 21 62 72

DÉCHÈTERIE Domontoise

Quand peut-on s'y rendre :
Le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 12h sans rendez-vous.

Comment y accéder :
Être domontois
Justificatif de domicile de moins de six mois
Pièce d'identité.

Découvrez quels types de déchets :
- Déchets acceptés : les pneus déjantés, les piles et batteries, les lampes et autres ampoules, les solvants peintures et produits toxiques, les végétaux souches et troncs, les équipements électroniques et électriques (réfrigérateurs, congélateurs, aspirateurs, télévisions...), les meubles (de préférence démontés).
- Déchets interdits : tous les autres déchets et en particulier les gravats (pierres, plâtres, bétons, carrelages, enrobés...).

Adresse : Services techniques - 115 rue d'Ombrival
Renseignements : 01 34 39 15 21 - mail : servicetechniques@domont.fr
www.domont.fr

DON DE SANG

Sur RDV : dondesang.efs.sante.fr

DOMONT

le mercredi 17 mai
de 15h00 à 19h30

Salle des Fêtes Régis Ponchard
PARC DE LA MAIRIE
47 RUE DE LA MAIRIE

LA "GIVE BOX" DU SMJ

Une « Give Box » c'est quoi ?
Une « Give Box », également appelée Boîte à dons, est un concept qui encourage les personnes à donner des objets qu'elles n'utilisent plus et qui sont encore en bon état. Les personnes qui déposent des objets peuvent également en prendre d'autres qui les intéressent dans la boîte. Cela favorise l'échange et la solidarité.

Quels objets ?
Enfance JEUNESSE JOUETS LOISIRS SPORT

CET ESPACE EST LE VÔTRE
DU 10 MAI AU 5 JUILLET 2023
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 17H30

Service Municipal Jeunesse / 83 rue Aristide Briand 95330 Domont / 01 74 04 23 50

Domont Cinéma

#Tous AU CINÉMA

12 allée Sainte Thérèse
09 60 39 45 09
www.domontcinema.com

DÉJEUNER DE L'AMICALE DU 3^E ÂGE

L'Amicale du 3^e âge organise son repas biennuel mardi 6 juin à 12 h à la Salle des Fêtes Régis Ponchard. Un buffet italien vous sera proposé, suivi d'une soirée dansante animée par Roberto Landiss.
Inscription et règlement au plus tard le 24 mai, auprès de Christian Piveteau au 07 78 57 30 78 ou Rose-Marie Buglio au 06 20 86 04 36.
e-mails : cricripiveteau@yahoo.fr/rosedany.buglio@free.fr

PROGRAMME DES ACTIVITÉS seniors

SAMEDI 10 JUIN 2023

Visite aux chandelles du château de Vaux-le-Vicomte



Départ en car à 16 h de la mairie et à 16 h 10 des Tournesols.

La magie d'une visite du château et des jardins, éclairés par 2 000 chandelles... Autour d'un dîner raffiné au restaurant les Charmilles face au jardin et au

château illuminé, vous passerez une soirée féerique. Un feu d'artifice d'or et d'argent clôt chaque soirée !
Prix : 59 €

53 places maximum
Inscriptions au service événementiel
Mardi 16 mai de 14 h à 17 h 30

PARTICIPEZ À LA FÊTE DE LA MUSIQUE

La Ville, en partenariat avec le CSCD Georges Brassens, prépare une nouvelle édition de la Fête de la musique. Organisée le mercredi 21 juin à l'esplanade des Fauvettes, cette soirée sera un moment incontournable pour les musiciens amateurs ou confirmés. Et si vous y participez ? Chanteur ou musicien, en solo ou en groupe, venez vous produire sur scène et faire vibrer les Domontois. Tous les styles musicaux sont les bienvenus.
Renseignements et inscriptions : CSCD Georges Brassens - 46 avenue Aristide Briand - 01 39 91 50 69 - contact@centregeorgesbrassens.fr



Auditorium du Lycée George SAND de DOMONT

Dimanche 4 juin 2023
16h

Les élèves et professeurs de
L'École de chant
L'Éveil Lyrique

Kareen DURAND
Jean-Michel CAUNE
Christophe CHAUVET au Piano

Vive les lyriques !

Libre participation
Réservation 06.02.24.92.44

ATELIER VÉLO SOLIDAIRE

REMETTEZ VOTRE VÉLO SUR LA BONNE VOIE.

Apprendre à changer une roue, resserrer un frein ou remettre une chaîne, c'est pas grand-chose. Mais chaque année, ça permet à des centaines de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles de se remettre en selle en retrouvant une vie active en se formant aux métiers du vélo. Et ça rend le quotidien plus agréable à de nombreux Français qui veulent à vélo !

LES 18/04, 23/05, 20/06, 25/07, 26/09 ET 17/10/2023 DE 16H00 À 19H00 EN GARE DE DOMONT.

APPRENEZ À FAIRE LES PETITES RÉPARATIONS DIRECTEMENT SUR PLACE PRÈS DE VOTRE GARE ET SANS RENDEZ-VOUS. CE SERVICE EST OFFERT !

transilien

Le grand RASSEMBLEMENT de Domont

Dimanche 4 juin 9h30 à 12h30

Parking du Stade des Fauvettes

Accès libre.

59^e O.D.E.R.

LA GRANDE BROCANTE D'ENTRAÏDE

BROCANTE

18, 20 et 21 Mai 2023
Jeudi 9h à 18h, samedi et dimanche de 10h à 18h

DÉPÔTS SUR PLACE

du 7 au 13 Mai de 14h à 18h

MONTMORENCY (95)

12 bis, avenue Victor Hugo
www.oder95.fr
01 39 64 39 87 - 01 39 64 52 46

LES CONSEILS DE L'AVOCATE



PRODUITS D'OCCASION OU RECONDITIONNÉS : LES GARANTIES

L'achat d'un bien d'occasion ou reconditionné peut être couvert par un certain nombre de garanties :

- La garantie légale de conformité : La garantie légale de conformité vise à protéger tout acheteur d'un produit en cas de panne ou de dysfonctionnement. Contrairement à un produit neuf pour lequel cette garantie est de 2 ans, le bien d'occasion ou reconditionné acheté est garanti sur une durée de 6 mois.

Durant cette période, l'acheteur n'a pas à prouver la défaillance du bien, le vendeur est considéré comme responsable d'un éventuel défaut. L'acheteur peut alors retourner l'appareil et demander le remboursement de son achat pour non-conformité, mais aussi l'échange du produit ou sa réparation. Il faut néanmoins savoir que le vendeur ne peut pas être tenu pour responsable d'un défaut résultant d'une mauvaise utilisation du produit et que cette garantie ne s'applique que pour les achats effectués auprès d'un vendeur professionnel.

- La garantie des vices cachés : Cette garantie s'applique que le vendeur soit un professionnel ou un particulier. Contrairement à la garantie légale de conformité, c'est à l'acheteur de prouver la présence d'un vice caché (défaut rendant le bien impropre à l'usage) et cela, dans un délai de 2 ans à partir de la découverte du vice.

L'acheteur aura la possibilité de restituer le produit en demandant le remboursement du prix payé ou bien de garder le produit tout en demandant une réduction du prix payé.

- La garantie contractuelle (ou commerciale) : Cette garantie intervient en complément de la période de 6 mois de garantie légale de conformité. Le vendeur n'a cependant pas l'obligation de proposer une garantie contractuelle supplémentaire. Lorsque c'est le cas, elle est généralement payante et fait l'objet d'un contrat écrit qui en précise le contenu.

ME FERREIRA PITON

Les permanences gratuites des avocats se tiennent au CCAS 18 rue de la Mairie les 2^e, 3^e et 4^e lundis de chaque mois. 01 34 39 19 00

VIDE-GRENIER de la 38^e Foire d'automne

les 23 et 24 septembre 2023

INSCRIPTIONS JUIN

Mercredis 14 et 21 juin de 14h à 18h
Samedi 24 juin de 9h à 12h

*** ATTENTION ***

- Pas de réservations, ni d'inscriptions par téléphone
- Plus de demandes d'inscriptions par courrier à compter du 14 septembre
- Munissez-vous d'un moyen de paiement : chèque, espèces ou carte bleue
- Munissez-vous de votre pièce d'identité ainsi que celle des chanteurs et du numéro d'immatriculation des véhicules devant participer

JUILLET-AOÛT : INSCRIPTIONS PAR COURRIER UNIQUEMENT
AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE PAR NOS SOINS
DERNIER JOUR D'INSCRIPTION LE 16 SEPTEMBRE 2023

Comité des Fêtes
Maison des Associations - Salle Victor Basch au rez-de-chaussée - 11 rue de la Mairie
Tél : 01 39 35 84 27
E-mail : cfdomont@gmail.com - Internet : comitedesfetesdomont.comsite

CARNET

NAISSANCES

Lana Barriere Tran, Léo Beghain, Lony Caracci, Malya Da Costa, Venceslas Ondongo Obambi, Maël Sauvion

MARIAGES

Mathieu Carpentier et Sonia Ben Jaâfar
Abdou Kharma et Ilona Gomes

DÉCÈS

Mireille Sauvage

LE DOMONTOIS

Mensuel d'informations locales et municipales de Domont
Mairie de Domont - BP 40 001- 47 rue de la Mairie 95331 Domont Cedex
Directeur de la publication : Frédéric Bourdin
Conception, rédaction, coordination, photos, réalisation : Agence RDVA - Domont (S. Briançon, M. Guion, A. Porcu) Service Communication - 01 39 35 55 04
Impression : RAS - 6 avenue des Tissonvilliers 95400 Villiers-le-Bel Tirage : 8 500 exemplaires - Dépôt légal : mai 2023